## LISTE DES CHOSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE



LA LISTE D'EXEMPLES SUIVANTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET IL CONVIENT DE TOUJOURS FAIRE PREUVE DE BON SENS ; CEPENDANT, ELLE PEUT SERVIR DE GUIDE POUR SE CONFORMER AUX POLITIQUES DE HES.



- Demandez-vous s'il existe un besoin commercial d'engager ce Tiers.
- Familiarisez-vous avec la Politique et les instructions de recrutement de Tiers.
- Lorsque vous traitez de l'octroi de licences à des Fonctionnaires, précisez à l'avance quels sont les licences et permis requis.
- Documentez tous les paiements à
  - CONTRE
- Familiarisez-vous avec la Politique de lutte contre les pots de vins et la corruption et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- Refuser toute invitation concernant des Paiements de facilitation.
- Posez des questions sur les taux et les frais afin de distinguer les paiements légitimes des Paiements de facilitation.
- Documentez tous les paiements à des Fonctionnaires Tiers.
- Signalez les violations potentielles ou présumées au Compliance Officer local ou au Deputy Chief Compliance Officer, ou en utilisant la ligne directe.



**PERMIS ET LICENCES** 



## **NE PAS FAIRE**



- N'ignorez pas les Signaux d'alerte.
- Ne sollicitez pas et ne réglez pas de paiement de facilitation.
- N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- N'effectuez aucun paiement sur des comptes non officiels et obtenez toujours



- Ne sollicitez ni n'acceptez aucune forme de Pot de vin, et n'effectuez aucun Paiement de facilitation.
- Ne sous-estimez pas le risque ou la probabilité d'être confronté à des actes de Pots-de-vin et/ou de Corruption.
- ► N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- Ne refusez pas de payer si votre vie ou celle d'une autre personne, ou la perte de liberté est en jeu.
- N'effectuez aucun paiement sans contrat ou bon de commande, facture ou reçu.

## LISTE DES CHOSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE



LA LISTE D'EXEMPLES SUIVANTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET IL CONVIENT DE TOUJOURS FAIRE PREUVE DE BON SENS ; CEPENDANT, ELLE PEUT SERVIR DE GUIDE POUR SE CONFORMER AUX POLITIQUES DE HES.



- ► Familiarisez-vous avec la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- Documentez tous les paiements à des Tiers.
- Si vous êtes confronté à une demande de paiement irrégulier, vous devez toujours résister et vous opposer selon la politique applicable.
- ► Familiarisez-vous avec la Politique de cadeaux et invitations et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- N'accueillez des réunions que dans des lieux véritablement justifiés sur le plan commercial.
- ► Soyez particulièrement attentif lorsque vous traitez avec des Fonctionnaires.
- N'incluez que les personnes dont la présence est pertinente à des fins professionnelles.
- ► N'offrez des voyages et hébergements que pour la période nécessaire et au niveau applicable aux collaborateurs participants.





## NE PAS FAIRE

- N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- Ne sollicitez ni n'acceptez aucune forme de Pot de vin, et n'effectuez aucun Paiement de facilitation.
- ► Ne sous-estimez pas le risque ou la probabilité d'être confronté à des actes de Pots-de-vin et/ou de corruption.



- ► N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- ► Ne donnez pas d'argent de poche ou de remboursement des dépenses en espèces.
- N'acceptez pas de divertissements et de repas qui ne sont pas directement liés aux activités commerciales et qui ont une valeur modérée.
- N'offrez pas de divertissement sophistiqué ou inapproprié.
- ► Ne sollicitez pas de cadeaux, de divertissements ou d'hospitalité.